



## COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

### COMPTE RENDU REUNION N° 2013/1 du 29/01/13

**Présents :** LEFEVRE Jean-Luc, Francine, Corentin ; MATHAUT Michèle et Patrick, MICHAUD Alain, CLAEYSSENS Philippe, HERY Gilles

#### **Organisation générale :**

- Alain se chargera de diffuser la liste des membres du Comité aux clubs, à la Ligue et au CDJS (Déjà en cours pour la sous -préfecture).
- Alain fera faire un tampon
- Jean-Luc et Michèle essaieront de transférer le compte bancaire à Brienne
- Trophée Champardennais : Alain assurera le suivi pour l'Aube et assurera le lien avec la Ligue.
- Francine et Jean-Luc assurerons la tenue du site Internet
- Faire une liste du matériel appartenant au Comité et noter où se trouve ce matériel. Actuellement, le micro est chez Alain, l'imprimante et le vidéo projecteur chez MATHAUT, les chrono tir le jeu de pieds, le télémètre et l'écran chez Gilles. L'écran devrait être transféré chez MATHAUT.
- Réunion avec les présidents de clubs : 2 réunions annuelles seraient souhaitables, à placer au moment des décisions sur les calendriers.
- Rechercher des traces écrites du Règlement Intérieur mentionné dans les statuts.

#### **Candidature pour les élections au Comité Directeur du CDOS :**

- Philippe sera candidat
- Alain se charge d'envoyer le dossier avant le 1er février

#### **Petits clubs :**

- Certains clubs aubois ne répondent pas ou plus au cahier des charges de la FFTA qui impose au moins 6 adultes. Jean-luc reprendra contact avec Michel ADNET et suivra ce dossier pour le Comité Aube.

#### **Stages d'été 2013 :**

- Des dates ont été proposées à Olivier CARREAU. 2 journées sont prévues. Dès accord sur les dates, il faudra trouver les clubs pour l'accueil.

#### **Tir du Roy de l'Aube :**

- Le Comité fournira les verres et les écharpes (famille Lefèvre) et sera présent à Arcis le 20 avril.

#### **Président :**

Jean-Luc LEFEVRE  
06 84 05 75 84  
prescdaube@orange.fr

#### **Secrétaire :**

Alain MICHAUD  
06 83 64 34 27  
seccd10@orange.fr

#### **Trésorier :**

Michèle MATHAUX  
06 76 19 34 10  
[ecolechampenoise@shiatsu3.fr](mailto:ecolechampenoise@shiatsu3.fr)

**Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE**



## COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

### Challenges du Comité :

- Les challenges seront modifiés et le règlement mis à jour sera publié sur le site Internet et diffusé aux clubs. Sous réserve de quelques modifications de détail qui pourraient intervenir dans les prochains jours, voici les grandes lignes retenues..
- 3 catégories : Jeunes classiques (benjamin à junior), adultes classiques et poulies
- Seuls les concours de l'Aube sont pris en compte. Ce sont les points des 3 meilleurs tireurs de chaque catégorie qui comptent.
- La catégorie poulie peut inclure un classique pour les clubs qui n'ont que 2 poulies présents sur le concours (ce tireur peut être aussi pris en compte dans l'un des autres challenges)
- Les concours sont pris en compte à partir du lendemain de l'assemblée générale et jusqu'à la veille de l'assemblée suivante.
- Toutes les disciplines seront retenues et le décompte des points sera le suivant : score sur 600 pour le tir en salle, sur 720 pour FITA et Fédéral, sur 432 pour le tir campagne. Pour le Beursault, le décompte se fera sur 200 points en championnat et sur 160 points hors championnat.

### Demande de subvention CNDS :

- Réunion prévu le 31/01 pour retrait des dossiers.
- Inclure dans les demandes une action en faveur du développement de l'arbitrage (aide financière aux candidats sous réserve d'une aide du club, où autre).
- Inclure aussi une action de découverte du tir parcours.
- Avancer sur la définition des formations pour la saison prochaine pour pouvoir chiffrer une estimation.

### Réflexion sur l'évolution de la formation :

Quelques grands principes se dégagent de la discussion :

- Limitation du nombre de participants (environ 15 par stage)
- Participation financière des stagiaires adultes.
- Création d'un stage jeunes
- Mode de sélection revu et connu de tous
- Engagement des stagiaires à participer aux championnats aube, plus Ligue et France si sélectionnés.
- Après quelques années (3 à 5 ans?), les stagiaires perdent leur priorité même s'ils remplissent les critères de sélection.

Alain créera un document de travail reprenant les nombreuses idées et permettant de continuer à travailler le sujet par échange de mails pour préciser le projet.

#### Président :

Jean-Luc LEFEVRE  
06 84 05 75 84  
prescdaube@orange.fr

#### Secrétaire :

Alain MICHAUD  
06 83 64 34 27  
seccd10@orange.fr

#### Trésorier :

Michèle MATHAUX  
06 76 19 34 10  
[ecolechampenoise@shiatsu3.fr](mailto:ecolechampenoise@shiatsu3.fr)

**Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE**



## COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AUBE DE TIR À L' ARC

**PROCHAINE REUNION LE JEUDI 25/04 à 18 H 30**

**Président :**

Jean-Luc LEFEVRE  
06 84 05 75 84  
[prescdaube@orange.fr](mailto:prescdaube@orange.fr)

**Secrétaire :**

Alain MICHAUD  
06 83 64 34 27  
[seccd10@orange.fr](mailto:seccd10@orange.fr)

**Trésorier :**

Michèle MATHAUX  
06 76 19 34 10  
[ecolechampenoise@shiatsu3.fr](mailto:ecolechampenoise@shiatsu3.fr)

**Siège social : 8 route de Dijon 10310 VILLE SOUS LA FERTE**